

# FCP SAFA

Fonds Commun de Placement de Catégorie Mixte  
Agrément du CMF n°28-2010 du 28 juillet 2010  
Adresse : 5 rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

## **Modification de la dénomination du FCP, Modification des orientations de placement, Modification de la composition du comité d'investissement et Autres modifications des modalités de fonctionnement du fonds**

### **Modification de la dénomination du fonds :**

La société de gestion SMART ASSET MANAGEMENT en sa qualité de gestionnaire de FCP SAFA, a obtenu l'agrément du CMF n°65-2014 du 23 décembre 2014 pour le changement de la dénomination dudit FCP, qui sera désormais dénommé **FCP SMART CROISSANCE** et ce, à compter du **30 décembre 2015**.

### **Modification des orientations de placement :**

Le conseil d'administration de la société SMART ASSET MANAGEMENT, réuni en date du 7 novembre 2014, a décidé de modifier les orientations de placement du fonds comme suit:

<b>Anciennes orientations de placement</b>	<b>Nouvelles orientations de placement</b>
<p>FCP SAFA est un fonds destiné au public (personnes physiques, morales et institutionnelles) qui cherche en plus des avantages de la gestion collective, la garantie de la conformité du placement aux règles de la finance admise par le comité de conformité. Ce comité de conformité est représenté par son Eminence Cheikh Mohamed Mokhtar SELLAMI.</p>	<p>FCP SMART CROISSANCE est un fonds destiné essentiellement à des investisseurs acceptant un haut risque et aux investisseurs avertis au sens de l'article 31 du Règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne.</p>
<p>Les orientations de placement seront comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Minimum de 50% de l'actif placé en actions</li><li>- Maximum de 30% de l'actif placé en placements monétaires</li><li>- 20% de l'actif en liquidités.</li></ul>	<p>Par conséquent, il sera investi comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Entre 50 et 80% de l'actif en actions cotées en bourse</li><li>- Maximum 30% de l'actif en obligations, BTA, BTCT, billets de trésorerie et certificats de dépôt</li><li>- Maximum de 5% de l'actif net en titres OPCVM</li><li>- 20% de l'actif en liquidités et quasi liquidités.</li></ul>

**Cette modification entrera en vigueur à partir du 30 décembre 2015.**

### **Suppression des commissions de rachat :**

Le conseil d'administration de la société SMART ASSET MANAGEMENT, réuni en date du 7 novembre 2014, a décidé de supprimer le droit de sortie lors des opérations de rachat.

**Cette modification entrera en vigueur à partir du 30 décembre 2015.**

### **Modification de la périodicité de calcul de la valeur liquidative**

Le conseil d'administration de la société SMART ASSET MANAGEMENT, réuni en date du 7 novembre 2014, a décidé de modifier la périodicité de calcul de la valeur liquidative **de hebdomadaire à quotidienne.**

**Cette modification entrera en vigueur à partir du 30 décembre 2015.**

### **Modification du mode d'affectation des résultats du FCP**

Le conseil d'administration de la société SMART ASSET MANAGEMENT, réuni en date du 7 novembre 2014, a décidé de modifier le mode d'affectation des résultats du FCP, de Distribution à Capitalisation.

**Par conséquent, les sommes distribuables ne seront plus distribuées et seront intégralement capitalisées et ce, à compter de l'exercice 2015.**

### **Modification de la composition du comité d'investissement**

Le conseil d'administration de la société SMART ASSET MANAGEMENT, réuni en date du 26 janvier 2015, a décidé de désigner Monsieur Jaleddine HENCHIRI en tant que membre du comité d'investissement du fonds et ce, en remplacement de Monsieur Samy ACHOUR.

Le comité d'investissement du FCP sera, ainsi, composé des membres suivants :

- M. Ahmed BEN JEMAA : Directeur Général de SMART ASSET MANAGEMENT et gestionnaire du fonds
- Mme Thouraya HAMMAMI-BEKRI : Directrice du Développement & du Commercial de SMART ASSET MANAGEMENT
- M. Jaleddine HENCHIRI : Président du Conseil d'Administration de SMART ASSET MANAGEMENT

### **Modification des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat :**

Le conseil d'administration de la société SMART ASSET MANAGEMENT, réuni en date du 20 février 2015, a décidé de modifier les horaires de réception des demandes de souscription et de rachat aux parts du fonds. Ainsi, les demandes de souscription et de rachat seront reçues du lundi au vendredi comme suit:

- de 8h à 16h en période de double séance
- de 8h à 12h en périodes de séance unique et de Ramadan

**Cette modification entrera en vigueur à partir du 30 décembre 2015.**

### **Modification des modalités de souscription et de rachat :**

Le conseil d'administration de la société SMART ASSET MANAGEMENT, réuni en date du 20 février 2015, a décidé de modifier les modalités de souscription et de rachat aux parts du fonds. Ainsi, les demandes de souscription et de rachat seront effectuées, du lundi au vendredi, **sur la base de la dernière valeur liquidative quotidienne connue, calculée la veille.**

**Cette modification entrera en vigueur à partir du 30 décembre 2015.**

### **Modification des frais à la charge du FCP :**

Le conseil d'administration de la société SMART ASSET MANAGEMENT, réuni en date du 20 février 2015, a décidé d'intégrer, aux frais à la charge du FCP, la commission sur les transactions boursières et les taxes y afférentes, les frais de courtage et les taxes y afférentes, ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté.

**Cette modification entrera en vigueur à partir du 30 décembre 2015.**

### **Ajout d'un intermédiaire en bourse chargé de l'exécution des ordres**

Le conseil d'administration de la société SMART ASSET MANAGEMENT, réuni en date du 20 février 2015, a décidé de désigner l'intermédiaire en bourse, la Compagnie GESTION ET FINANCE -CGF- en tant que prestataire des services de passation et d'exécution des ordres en bourse du fonds.

Le prospectus de « FCP SAFA » mis à jour sous le numéro 11-739/A001 en date du 21 décembre 2015 ainsi que le règlement intérieur du fond mis à jour seront mis incessamment à la disposition du public sans frais auprès de la société SMART ASSET MANAGEMENT sise au 5, rue Mustapha Sfar - 1002 Tunis Belvédère.